

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 14/12/2022  
ID Télétransmission : 033-213300635-20221213-127232-DE-1-1

Date de mise en ligne : 16/12/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 13  
décembre 2022  
D-2022/395**

**Aujourd'hui 13 décembre 2022, à 14h10,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Sauf de 16h00 à 17h10, présidence de Madame Claudine BICHET.

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 15h50, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent à partir de 16h03, Madame Alexandra SIARRI présente à partir de 16h55, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 15h40, Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 15h40, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 17h00, Monsieur Patrick PAPADATO présent jusqu'à 17h07.

### **Excusés :**

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Madame Marie-Julie POULAT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Aziz SKALLI,

## ***Transformations et ouvertures de postes. Mise à jour du tableau des effectifs.***

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le tableau des effectifs évolue tout au long de l'année tant en fonction des différents projets menés que des évolutions des besoins de la collectivité.

Afin d'optimiser le fonctionnement des services municipaux, il apparaît nécessaire de procéder à une adaptation de certains effectifs.

Lorsque les recrutements sur postes permanents sont également ouverts aux agents contractuels au regard des dispositions de l'article L.332-8-2° du Code Général de la fonction publique, il est rappelé que le recours aux agents non-titulaires reste une dérogation ouverte notamment sur les postes en très grande tension sur lesquels peu ou pas de candidature d'agent titulaire n'est observée.

### **DIRECTION GENERALE EDUCATION, SPORTS ET SOCIETE**

#### **Direction de l'Education**

La Ville de Bordeaux a inscrit au cœur de son projet de mandature le Projet Educatif de Territoire (PEDT), illustration de l'ambition éducative de la Ville pour les 0-18 ans. Celui-ci, objet d'une démarche participative d'un an, a été voté au conseil municipal du 4 octobre 2022. Il doit maintenant se déployer au cours de 5 prochaines années autour de 4 grandes orientations :

- L'environnement,
- La solidarité,
- la démocratie/Citoyenneté,
- et les parcours.

Il convient donc de renforcer la capacité à faire de la ville en la matière.

Par ailleurs, au sein du Centre Ressources humaines opérationnelles, deux adjoints administratifs dont un actuellement en dispositif tremplin, s'assurent chaque matin du bon remplacement des agents absents dans les écoles afin de garantir un accueil en toute sécurité physique et affective des enfants sur le temps de la pose méridienne, ainsi que le bon entretien des locaux et des missions d'assistance en classe.

Ces mêmes agents s'assurent par ailleurs de la gestion des conseils d'écoles des 115 écoles de la Ville.

Ainsi dans la continuité et afin de répondre aux attentes liées au le Projet Educatif de Territoire (PEDT), il est proposé de transférer le poste support de catégorie B, gestionnaire ressources humaines du Centre ressources humaines opérationnelles vers le Service administration Générale. Ce poste sera dorénavant utilisé pour effectuer les missions de gestionnaire administratif et logistique aux actions scolaires (catégorie B –cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux).

De plus, afin de pérenniser l'agent sur poste tremplin, il est également proposé de transférer le poste de Gestionnaire aux actions scolaires (catégorie C - Cadre d'emplois adjoints administratifs territoriaux) du Service administration générale vers le Centre ressources humaines opérationnelles pour le redéployer sur des missions de Gestionnaire en charge du remplacement des agents des écoles (catégorie C – Cadre d'emplois adjoints administratifs territoriaux).

Ces ajustements sont à isocoûts.

### **DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CULTURELLES**

#### **Direction adjointe générale adjointe ressources, développement et partenariats**

- Transformation d'un poste de gestionnaire RH (adjoint administratif, Cat C) en responsable de centre RH et tiers associatifs (adjoint administratif, Cat C)
- Transformation d'un poste de comptable (adjoint administratif, Cat C) en responsable de centre comptabilité (adjoint administratif, Cat C)
- Transformation d'un poste de responsable de centre technique de catégorie A (Ingénieur) en catégorie B (Technicien)

Ces ajustements vous sont présentés dans un rapport annexe.

### **Direction du conservatoire**

#### 1. Proposition d'un nouveau mode de suivi des effectifs du conservatoire

Actuellement, le conservatoire compte 64 postes d'assistant d'enseignement artistique (AEA) pour 1032 heures et 84 postes de professeur d'enseignement artistique (PEA) pour 1173 heures.

Comme cela est pratiqué pour le reste de la collectivité, les suppressions, créations et transformations de poste sont présentées à chaque comité technique puis en conseil municipal. Cette gestion par poste se révèle peu efficace pour cette population des enseignants dont les quotités évoluent régulièrement, dans le cadre de départs, de redéploiements d'heures en interne ou au moment de la rentrée scolaire.

En effet, cette gestion par poste nous amène bien souvent à créer ou supprimer des postes en instance alors même qu'il n'y a pas d'impact sur le volume horaire global d'enseignement (il s'agit juste de redéploiement d'horaires). De plus, la présentation en instance de ces évolutions peut retarder des recrutements et prises de poste, sur des missions qui nécessitent une forte réactivité. Un suivi par horaire et non par poste des effectifs du conservatoire nous semble donc plus approprié.

Ce nouveau suivi impliquerait :

- une présentation en comité technique puis conseil municipal du volume horaire global des AEA et PEA après chaque rentrée scolaire
- une présentation en comité technique puis conseil municipal à chaque création d'heure qui dépasserait le volume horaire global défini

Ce suivi offrira d'une part plus de lisibilité en instance car seront réellement présentées les créations ou suppressions d'heures nettes, ce que ne traduit pas le suivi actuel par poste. De plus, il permettra une meilleure réactivité dans le recrutement d'agent ou l'augmentation du volume horaire d'agents déjà en postes.

#### 2. Transformation de 14 heures d'enseignement de contrats de projet en poste permanent

Lors du comité technique du 10 mars 2022, des heures d'assistant d'enseignement artistique (9h) et de professeurs d'enseignement d'artistique (3h) avaient été créées sous la forme de contrat de projet pour répondre à un nouveau besoin en enseignement financé par le Mécénat des premiers Pas.

Cependant, l'enseignement de pratiques musicales ou de danse étant une compétence que nous détenons déjà, il convient mieux de transformer ces postes en postes permanents. Cela nous aidera également dans le recrutement et la gestion administrative des agents qui assurent ces heures d'enseignement, certains étant déjà titulaires au sein de la collectivité.

### **Direction des bibliothèques**

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de la transformation de la fonction publique permet le recrutement d'agents non titulaires sur des emplois des catégories B et C lorsque la nature des fonctions ou des besoins du service le justifie.

Ainsi, afin de permettre d'assurer la continuité du fonctionnement des services au public et de satisfaire certains besoins permanents des services municipaux, il apparaît nécessaire de permettre le recrutement d'agents contractuels sur le poste suivant :

- Chargé de la politique d'accueil (Cat B, Assistant de conservation du patrimoine et des

bibliothèques) - Direction des bibliothèques, service développement des publics

Ce recrutement pourra se faire sur la base de l'article L.332-8-2°de l'ordonnance du 24 novembre 2021.

**ADOpte A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES  
ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 décembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Delphine JAMET**

	Situation actuelle					Situation future poste						
Action	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emplois	Catégorie	Libellé poste2	Direction générale2	Direction 2	Cadre d'emplois2	Catégorie2	Commentaires	Colonne1
Transformation de poste	Gestionnaire ressources humaines	Direction générale des affaires culturelles	DGA Ressources, développement et partenariats	Adjoint administratif	C	Responsable de centre RH et tiers associatifs	Direction générale des affaires culturelles	DGA Ressources, développement et partenariats	Adjoint administratif	C		
Transformation de poste	Gestionnaire comptable	Direction générale des affaires culturelles	DGA Ressources, développement et partenariats	Adjoint administratif	C	Responsable de centre comptable	Direction générale des affaires culturelles	DGA Ressources, développement et partenariats	Adjoint administratif	C		
Transformation de poste	Responsable de centre technique - régisseur général et régie son	Direction générale des affaires culturelles	Direction de la création artistique et des territoires	Ingénieur territorial	A	Responsable de centre technique - régisseur général et régie son	Direction générale des affaires culturelles	Direction de la création artistique et des territoires	Technicien territorial	B		
Recours au recrutement de contractuels de catégorie B sur la base de l'article L.332-8-2° sous réserve que le recrutement d'un agent fonctionnaire n'ait pu aboutir	Chargé de la politique d'accueil	Direction générale des affaires culturelles	Direction des bibliothèques	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	Chargé de la politique d'accueil	Direction générale des affaires culturelles	Direction des bibliothèques	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B		